



N° 0143 /MESRS/DC/SGM/DBAU/SIS/SAUA/DAUE/SA

Cotonou, le 11 février 2026

COMMUNIQUE

(Large diffusion)

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique communique :

Dans le cadre de la coopération entre la République du Bénin et la République de Cuba, le Gouvernement cubain met à la disposition des jeunes Béninois une (01) bourse d'études en Médecine au titre de l'année académique 2026-2027.

Cette bourse est destinée aux candidats titulaires du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

I- Conditions d'admission

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat des sessions 2025 ou 2024 ;
- jouir de toutes leurs facultés physiques et mentales ;
- ne pas être bénéficiaire d'une bourse d'études en cours dans l'une des Universités publiques du Bénin ;
- être âgé de 25 ans au plus au 31 décembre 2026 ;
- provenir d'une famille à faible revenu économique.

II- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une (01) copie de l'attestation du baccalauréat ou son équivalent ;
2. une (01) copie du relevé de notes du baccalauréat ou son équivalent ;
3. une (01) copie des bulletins de note de la classe de terminale ;

4. l'original du certificat médical délivré par un médecin assermenté inscrit à l'Ordre des Médecins du Bénin ;
5. l'original du résultat de dépistage du VIH-SIDA ;
6. l'original du certificat de non-grossesse pour les candidats de sexe féminin ;
7. un certificat d'indigence délivré par la Mairie sur la base d'un rapport social établi par les Centres de Promotion Sociale (CPS) ;
8. un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
9. une (01) copie du passeport ou de la carte d'identité biométrique ;
10. une (01) copie de l'acte de naissance sécurisé ;
11. dix (10) photos d'identité de type passeport (format 1 x 1) ;
12. l'original de la quittance délivrée par le Trésor Public après le paiement sur le compte **BJ6600100100000010156674-DBAU** des frais d'étude de dossier qui s'élèvent à cinq mille (5000 francs CFA) ;
13. une (01) chemise dossier cartonnée à rabat (couleur jaune).

NB :

- les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération ;
- les candidats titulaires d'un diplôme étranger doivent obligatoirement fournir l'authenticité et l'équivalence dudit diplôme ;
- le candidat sélectionné devra faire traduire l'ensemble de ses pièces au Ministère des Affaires Etrangères (MAE).

La date limite de dépôt de dossier est fixée au **vendredi 06 mars 2026 à 12 heures 00 minute.**



Alda Lidwine GNANSOUNOU GLELE
Secrétaire Générale du Ministère p.i.